



BAPE sur l'uranium : le RNCREQ se réjouit de l'annonce du Ministre Blanchet

Montréal, le 28 mars 2013 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) se réjouit de l'annonce faite aujourd'hui par Monsieur Yves-Francois Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de confier au BAPE un mandat sur la filière uranifère. Cette annonce démontre, de la part du Ministre, une reconnaissance des enjeux importants liés à cette filière et une écoute de la mobilisation citoyenne des derniers mois. Le RNCREQ accueille aussi avec satisfaction la suspension de l'émission de certificats d'autorisation pour des projets d'exploration et d'exploitation d'uranium.

Dans un contexte où plus de 300 municipalités, MRC et collectivités autochtones ont déjà adopté une résolution prônant l'abandon de la filière de l'uranium et du nucléaire au Québec, le RNCREQ ainsi que la Coalition Québec meilleure mine demandaient depuis plusieurs mois la tenue d'une évaluation environnementale générique sur la filière de l'uranium. « L'annonce d'un BAPE sur la filière uranifère s'inscrit dans la suite logique de la fermeture de Gentilly-2, a déclaré Monique Laberge, présidente du Regroupement. Nous sommes très satisfaits de cette annonce et nous suivrons de près les travaux du BAPE. »

Le RNCREQ espère que le mandat du BAPE sera suffisamment large pour clarifier les nombreux enjeux, tant environnementaux que sociaux. Une analyse complète du cycle de vie de la filière devra notamment y être incluse. « Les enjeux intergénérationnels de cette filière sont extrêmement importants et militent en faveur d'une telle analyse, observe Sébastien Caron, vice-président du RNCREQ et directeur du CRE de la Côte-Nord. La filière énergétique nucléaire produit de l'énergie à court terme, mais engendre des dépenses énergétiques à très long terme, notamment pour la gestion des déchets irradiés. De ce fait, elle refile aux générations futures les coûts liés à cette gestion et l'oblige à dédier des ressources énergétiques pour les installations que cela nécessite. »

Enfin, le RNCREQ s'attend à ce que les études commandées par le Ministre pour documenter le BAPE soient menées de façon rigoureuse par des experts indépendants. Il souhaite aussi que toutes les parties prenantes soient consultées sur la façon dont le BAPE va se dérouler, en particulier les Premières Nations.

Le Regroupement des CRE s'est positionné à plusieurs reprises contre l'exploration et l'exploitation de l'uranium, contre le développement de l'énergie nucléaire et pour la fermeture et le démantèlement de la centrale Gentilly-2. Pour en savoir plus sur la filière uranifère, de l'extraction de l'uranium à l'exploitation d'une centrale, leurs avantages et inconvénients, leurs impacts et retombées, on peut consulter l'analyse produite par le RNCREQ : <http://bit.ly/Ryx2Um>.

- 30 -

Source :

Sébastien Caron, vice-président aux enjeux thématiques, RNCREQ

Directeur général du CRE de la Côte-Nord

scaron@crecn.org

418 960-3042